

Allocution de

M. Luc Gnacadja
Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur
la lutte contre la désertification
(UNCCD)

A l'occasion du
Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement Portant Sur
la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel

UNC
CD

Postal address: P.O. Box 260129, Langer Eugen, D-53153 Bonn, Germany
Office Location: Langer Eugen, Hermann-Ehlers-Str. 10, D-53113 Bonn, Germany
Tel. (Switchboard): (49-228) 815-2800 Fax: (49-228) 815-2898/99
E-mail (General): secretariat@unccd.int Web site: www.unccd.int

N'Djamena, Tchad, le 17 juin 2010.

Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad,
Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal,
pays Coordonnateur du Volet Environnement du NEPAD,
Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences Messieurs les Chefs de Délégation
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord d'exprimer toute ma reconnaissance aux plus hautes autorités du Tchad et du Sénégal, pour l'insigne honneur qui m'est fait et l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser à cette auguste assemblée, en ce 17 juin, également connue comme la Journée mondiale de lutte contre la désertification et l'atténuation des impacts des sécheresses.

En tant que secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification, il n'y a pas pour moi meilleure façon de marquer la célébration à travers le monde de cette journée qui rappelle combien la question de la gestion durable des terres est essentielle et doit rester au cœur des stratégies de développement, particulièrement ici en terre africaine, il n'y a pas pour moi meilleure façon disais-je de marquer cette journée que d'honorer l'invitation de prendre part à ce sommet qui marque une étape significative dans cette entreprise où l'Afrique se pose non plus en victime mais en pilote de son destin à travers l'initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

L'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel est unique à plus d'un titre. Engagée et menée par l'Afrique, son processus de gestation a permis de capitaliser les leçons acquises à divers niveaux dans le cadre de la lutte contre la dégradation des terres. Elle a par ailleurs le potentiel et la vocation d'être le catalyseur du développement durable et de la réduction de la pauvreté en ciblant plus spécifiquement les populations vivant dans les écosystèmes arides et semi-arides du Sahara et du Sahel.

Elle vise l'adoption de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau, de transformation voire de régénération des écosystèmes dégradés dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations rurales parmi les plus pauvres et aussi les plus vulnérables aux changements climatiques en Afrique (agriculteurs, agropasteurs et pasteurs itinérants) tout en générant des impacts positifs pour l'ensemble de la planète.

En cela elle cadre parfaitement avec la stratégie décennale 2008-2018 adoptée par la Conférence des Parties pour accélérer la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification

C'est pour cela qu'il me plait ici de souligner tout l'intérêt que le secrétariat de votre Convention accorde à cette importante initiative. Depuis le Sommet de l'Union africaine de juillet 2005, nous avons activement participé et contribué aux différentes réunions des experts organisées tant par la Commission de l'Union Africaine, la Cen-Sad et l'OSS, ou encore par le Sénégal en sa qualité de

Coordonnateur du volet environnement du NEPAD. Nous avons également pris part au Sommet de lancement de l'initiative qui a eu lieu à Abuja, en novembre 2006.

Dans les pays participants à l'initiative, la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel sera non seulement un programme fédérateur et intégrateur, mais aussi une approche intersectorielle qui sera au cœur des actions catalysant les efforts qui seront faits pour surmonter les obstacles à l'intégration des pratiques de gestion durable des terres (GDT) tant au niveau local, national que régional.

Elle sera aussi un véhicule pour activer les synergies entre les programmes nationaux de lutte contre la désertification, d'adaptation aux changements climatiques, et de préservation de la diversité biologique, offrant ainsi aux pays concernés l'occasion de mieux tirer avantage pour leur développement des engagements pris par la communauté internationale dans le cadre des Conventions dites de Rio, et tout particulièrement les engagements pris ou encore à prendre dans le cadre des négociations en cours sur les changements climatiques.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Il y a quelques semaines lors de la 4^{ème} assemblée générale du Fonds pour l'Environnement Mondial tenue à Punta del Esté en Uruguay, la Charte dudit Fonds a été modifiée afin qu'elle devienne pleinement l'instrument de mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification, au même titre que celle du climat et de la biodiversité.

Le nouveau cadre opérationnel du FEM, qui facilite l'intégration des priorités de développement des pays membres et encourage les synergies dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux propres aux différentes conventions, est idoine pour catalyser l'implication des partenaires au développement afin de faire avancer l'opérationnalisation de l'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, pour autant que les pays concernés la classe au rang des priorités de leur programme pays respectifs.

La perspective d'une meilleure gestion des terres africaines sera plus rapidement réalisée à travers la mise en œuvre réussie de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel. Il s'agira pour l'Afrique d'une réalisation majeure car une plus grande fertilité des terres africaines est sans aucun doute la garantie d'une renaissance économique qui est le soubassement de la création et l'accumulation de richesses pour le plus grand nombre.

En ce 17 juin 2010, journée mondiale de lutte contre la désertification, je voudrais vous assurer que le secrétariat de votre Convention est plus que jamais mobilisé pour accompagner l'Afrique dans son processus de transformation multiformes dont la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel n'est qu'une expression.

Il s'agit d'une révolution silencieuse sans laquelle il ne saurait y avoir de révolution verte en Afrique.

Le thème de la Journée mondiale de la CCD cette année rappelle que « régénérer les sols en un lieu, c'est régénérer la vie en tous lieux ». En Afrique tout particulièrement, il est communément accepté que sans une fertilité des terres, il serait illusoire de parler de développement durable ni même de sécurité alimentaire, pas même de réduction de la pauvreté.

Je voudrais pour conclure mon propos, vous renouveler toute ma gratitude pour l'opportunité qui m'a été offerte de m'adresser à vous et je vous remercie de votre très aimable attention.